



1834  
1897

# 4<sup>e</sup>

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du 26 juillet 1879 au 6 novembre 1884



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

## L'HONORABLE THÉODORE ROBITAILLE

DEVISE

*A ciel ouvert*

Théodore Robitaille était perçu par tous ses contemporains comme un homme modéré, influent et digne de respect. On écrivait dans *The Gazette*, le 28 juillet 1879, «[...] he was always looked upon as a man of eminently sound common sense, of good judgement and of moderate views».

Cet homme estimé, qui connut une belle carrière, voit le jour le 29 janvier 1834 à Varennes. Baptisé Louis-François-Christophe-Théodore dans la paroisse de Sainte-Anne, il est le fils du notaire patriote Louis-Adolphe Robitaille et de Marie-Justine Monjeau. Descendant d'une famille française de l'Artois implantée au Québec depuis 1670, Robitaille appartient à une lignée engagée dans la vie religieuse, politique et culturelle du pays.

Il étudie successivement à l'école modèle de Varennes, aux États-Unis, puis au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse et à l'Université Laval. Il reçoit son diplôme en médecine du McGill College en mai 1858. Il ouvre alors un cabinet dans la localité gaspésienne de New Carlisle. Son frère Louis vient le rejoindre et, en 1860, ils s'associent.

Disciple de George-Étienne Cartier, Robitaille entreprend sa longue carrière politique de 30 ans en 1861, alors qu'il devient député conservateur de la circonscription électorale de Bonaventure à l'Assemblée législative du Canada-Uni. Après la Confédération, il se fait élire aux Communes. Le système du « double mandat » lui permet de siéger en même temps à l'Assemblée législative de 1871 à 1874, année de l'abolition de ce système, toujours à titre de député de Bonaventure. John A. Macdonald l'appelle à faire partie de son Cabinet en 1873 à titre de receveur général. Il occupe ce poste peu de temps, soit du 30 janvier à la démission du gouvernement le 6 novembre suivant. Demeurant néanmoins député jusqu'en 1879, Robitaille s'intéresse particulièrement aux questions liées à la colonisation, aux pêcheries et aux communications.

Le 26 juillet 1879, Robitaille prête serment devant le marquis de Lorne, gouverneur général, et devient le quatrième lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il remplace ainsi Luc Letellier de Saint-Just, destitué par le gouvernement fédéral pour avoir congédié le gouvernement conservateur de Charles-Eugène Boucher de Boucherville trois ans plus tôt.

Un événement de même nature marque le mandat du nouveau chef de l'État québécois. En octobre 1879, il refuse au premier ministre, Henri-Gustave Joly, la dissolution de l'Assemblée législative et la convocation d'élections générales. Joly venait d'être mis en minorité en Chambre par le Parti conservateur. Les libéraux de Joly – ce dernier étant forcé de remettre la démission de son Cabinet – s'indignent et font courir la rumeur que le refus de Robitaille a des airs de « coup d'État », allusion directe aux événements qui ont entraîné le départ de Letellier de Saint-Just.



LE DÉPUTÉ DE BONAVENTURE EN 1868.

À l'occasion du Congrès national des Canadiens français de juin 1880, Robitaille commande l'hymne « Ô Canada » à Adolphe-Basile Routhier, juge à la Cour supérieure du Québec, et au compositeur Calixa Lavallée, pour qu'ils en composent respectivement les paroles et la musique. La première audition de ce chant national est donnée le 25 juin, lors d'une réception du lieutenant-gouverneur tenue en l'honneur du gouverneur général, le marquis de Lorne, dans les jardins de Spencer Wood.



Le lieutenant-gouverneur apprécie grandement la vie mondaine, les bals et les fastes de sa fonction. Cela lui vaut à quelques occasions les critiques d'une société austère et à la morale rigide. Le clergé lui reproche notamment son goût pour les divertissements. Ainsi, l'archevêque de Québec, M<sup>gr</sup> Elzéar-Alexandre Taschereau, et un prêtre de l'Université Laval, l'abbé Thomas-Étienne Hamel, refusent une invitation à Spencer Wood « pour ne pas paraître approuver la conduite de Son Honneur qui a permis les danses vives, condamnées par l'autorité religieuse ». D'autres fêtes données par Robitaille sont, elles, l'occasion de scènes plutôt inhabituelles : en février 1880, une délégation formée des chefs, des guerriers et des femmes de la tribu huronne de la Jeune-Lorette vient saluer et offrir des présents aux châtelains de Spencer Wood. Vêtus de leurs costumes de fête avec coiffures emplumées en tête, tomahawk à la ceinture, médailles et bracelets au cou et aux bras, les Hurons rendent hommage au lieutenant-gouverneur devant de nombreux invités de la ville assistant eux aussi à cette rencontre pittoresque marquée d'un repas, de chants et de danses amérindiennes. Propriétaire d'une somptueuse maison d'été à New Carlisle, appelée d'ailleurs le « château du lieutenant-gouverneur », Robitaille aime s'y promener en carrosse avec cocher en livrée, créant une vive impression en Gaspésie.



L'HONORABLE THÉODORE ROBITAILLE ET SON ÉPOUSE QUITTANT SPENCER WOOD POUR LA LÉGISLATURE VERS 1880.

Sa fonction vice-royale prend fin le 6 novembre 1884. Robitaille retourne à la vie politique active le 29 janvier suivant lorsque le gouvernement fédéral conservateur le nomme sénateur de la division du Golfe. Il siège au Sénat jusqu'à sa mort, qui survient à New Carlisle le 17 août 1897. Ses funérailles sont célébrées dans la basilique Notre-Dame de Québec et il est inhumé dans le cimetière Notre-Dame-de-Belmont, à Sainte-Foy, le 21 août 1897.

Théodore Robitaille s'était marié le 6 novembre 1867 dans la paroisse de Notre-Dame de Québec à Marie-Joséphine-Charlotte-Emma Quesnel, fille de l'avocat Pierre-Auguste Quesnel et de Charlotte Verchères de Boucherville. Le couple n'eut pas d'enfants. En 1871, il se lança dans l'aventure des voies ferrées à titre de promoteur puis d'actionnaire de la Compagnie du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs et le demeura jusqu'en 1890. Il fut également l'auteur d'une brochure intitulée *Aux électeurs de la division électorale de Bonaventure*, parue à Québec en 1879.

## LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 26 JUILLET 1879 AU 6 NOVEMBRE 1884

### **30 octobre 1879**

Le lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille refuse de dissoudre la Législature et appelle Joseph-Adolphe Chapleau à former le nouveau gouvernement.

### **31 octobre 1879**

Assermentation du conservateur J.-A. Chapleau comme premier ministre conservateur du Québec.

### **28 janvier 1881**

Décès de Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur de 1876 à 1879.

### **2 décembre 1881**

Victoire du Parti conservateur de J.-A. Chapleau aux élections provinciales.

### **20 juin 1882**

Réélection du Parti conservateur de John A. Macdonald aux élections fédérales.

### **29 juillet 1882**

J.-A. Chapleau démissionne et devient secrétaire d'État du gouvernement fédéral de John A. Macdonald.

### **31 juillet 1882**

Assermentation du conservateur Joseph-Alfred Mousseau comme premier ministre conservateur du Québec.

### **18 janvier 1883**

Honoré Mercier devient chef de l'opposition libérale.

### **9 février 1883**

Signature du contrat de construction de l'aile principale de l'hôtel du Parlement. Les plans de la porte principale contiennent la devise créée par Eugène-Étienne Taché, « Je me souviens ».

### **22 janvier 1884**

Le premier ministre J.-A. Mousseau démissionne pour être nommé juge.

### **23 janvier 1884**

Assermentation du conservateur John Jones Ross comme premier ministre du Québec.

## PRÉSENCE TOPONYMIQUE

Canton Robitaille, proclamé le 21 avril 1917, situé au nord-ouest de Trois-Pistoles

Rue Robitaille, à Montréal

Rue Robitaille, à Sherbrooke